

Quelles politiques publiques pour notre jeunesse ?

La façon dont une Commune s'occupe de sa jeunesse est particulièrement importante, mais reste peu adressée dans notre Village. Cependant, certains projets ont vu le jour, comme la DVDthèque et le court-métrage « 1032 Romanel » portés par le Parlement des jeunes Buya-Tsa¹. Or, et selon la même source, dit Parlement est désormais « en pause ». De même, il n'y a pas - à ma connaissance - de projet clair lié au développement d'une réelle politique publique visant à mettre en place des projets « jeunesse » ou, à minima, à établir un état des lieux, ceci alors même qu'un budget dédié a désormais été adopté par notre Conseil.

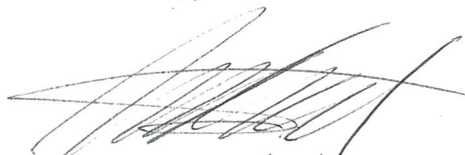
Légalement, les politiques de l'enfance et de la jeunesse sont réglées au niveau fédéral par la Loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (LEEJ, RS 446.1) et au niveau cantonal par la Loi sur le soutien aux activités de jeunesse (LSAJ, BLV 850.43). Pour le surplus, le Canton s'appuie sur des Lignes directrices pour sa Politique cantonale Enfance et Jeunesse².

Notre Commune peut certes s'appuyer sur des Sociétés locales dynamiques, qui *de facto* délivrent des prestations à destination des jeunes. Néanmoins, il est maintenant nécessaire de nous doter d'une vraie vision pour cette portion de notre population.

Sur la base de l'article 63 du Règlement du Conseil communal, j'ai ainsi l'honneur, au nom de la Commission de Jeunesse et par le présent postulat, d'inviter la Municipalité à dresser un rapport comprenant :

1. Un état des lieux relatif à nos jeunes citoyennes et citoyens, de 12 à 20 ans, comprenant entre autres des indications quant à leur nombre, à leurs activités estudiantines ou professionnelles et à la langue parlée en famille ;
2. Un compte-rendu des activités de soutien proposées à la population décrite au point 1 ;
3. Ses visions pour ce qui concerne la mise en place d'une politique jeunesse communale.

D'avance, je remercie l'Exécutif pour son rapport.



J. Guillard
Morand A



¹ Etat de Vaud, « Les conseils des jeunes et des enfants dans le canton de Vaud - Des tremplins pour la citoyenneté », pp. 10 et 25,

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/jeunesse/fichiers_pdf/les-conseils-des-jeunes.pdf, consulté le 11 mai 2025

² https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/jeunesse/Lignes_directrices_PEJ.pdf, consulté le 11 mai 2025.